



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

Extrait du registre des délibérations
du comité syndical

Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le
ID : 034-253401822-20230413-20230414-DE

Séance du 13 avril 2023

Date de la convocation : 04 avril 2023

Date d'affichage convocation : 04 avril 2023

Nombre de membres		Vote	
Membres afférents au Comité syndical :	25	Pour :	18
Membres en exercice :	25	Contre :	0
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres ayant donné procuration :	3		

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS et le jeudi 13 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 18 heures 00 à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code Général des Territoriales.

N°2023-04-14

Objet de la délibération :

Budget primitif 2023

Présents :

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice,
CC Grand Pic St Loup : SENET Laurent, CAPUS Georges, MATHERON Françoise
CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LEVAUX Marie, LIBES Pierre
CC Rhony, Vistre, Vidourle : LAURENT Jean-François, GRAS Philippe, ROUSSEAU Antoine,
CC Pays de Sommières : ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, THEROND Alain,
CC Terre de Camargue : PENIN Olivier,
Commune de Lunel-Viel : BILLET Eric

Avaient donné procuration : ANTOINE Pierre à SENET Laurent, BERNARD Claude à PENIN Olivier, MARTINEZ Pierre à THEROND Alain

Secrétaire de séance : SENET Laurent

L'article L. 2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit que chaque année, le budget primitif est proposé par l'exécutif et voté par l'assemblée délibérante.

Le comité syndical, dans sa séance du 17 mars 2023, a débattu des orientations budgétaires.

Il convient aujourd'hui de procéder au vote du budget primitif 2023.

Celui-ci est commenté dans la note de présentation jointe. Il s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- SECTION DE FONCTIONNEMENT : 26 877 565,83 € ;
- SECTION D'INVESTISSEMENT : 3 945 620,03 €.

Le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'approuver le budget primitif 2023 tel qu'il a été présenté.

Fait à Lunel-Viel le 13 avril 2023,

Le Secrétaire de séance,
Laurent SENET

Le Président,
Fabrice FENOY

